

# Viol d'enfants qui ne font pas recette chez nos médias : les auteurs sont des clandestins marocains...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 5 janvier 2017



Et pour cause, ce ne sont pas des curés qui sont concernés (ce qui ne justifie en rien le comportement des curés, il est de mon avis que l'Eglise ayant décidé du célibat des prêtres -ce qui n'était pas le cas aux premiers siècles- a fait un mauvais choix) !

Ce sont des clandestins et des Marocains, le silence est de rigueur à part pour quelques média politiquement incorrects.

Paris : deux clandestins marocains jugés pour viols sur enfants

**Fait divers. Deux Marocains en situation irrégulière sont jugés à partir d'aujourd'hui pour plusieurs viols collectifs commis sur des garçons âgés de 8 à 11 ans.**

Dans le quartier, tout le monde les aimait bien. Ils étaient considérés comme des "tontons", des gens "de confiance, gentils et disponibles". Les enquêteurs expliquent aussi qu'ils avaient appris à "se rendre utiles en assurant la garde des enfants à des moments où les parents n'étaient pas disponibles ou défaillants".

## **"Jeu" secret, viol et bonbons**

Sauf qu'en juin 2014, un garçon de huit ans se présente avec sa mère à la police. Il raconte le "jeu" secret qui lui était proposé par les deux Marocains en situation irrégulière en France. Les deux hommes de 47 et 52 ans le violaient dans leur appartement commun du Xe arrondissement, puis lui donnaient des cadeaux et des bonbons pour acheter son silence.

Deux autres garçons, de 10 et 11 ans, font le même récit. Le procès des deux hommes débute aujourd'hui aux assises de Paris. Ils risquent jusqu'à 20 ans de réclusion criminelle pour viols sur mineurs avec circonstances aggravantes, liées au fait que ces actes étaient commis "en réunion" et par des personnes "faisant autorité".

<https://www.valeursactuelles.com/faits-divers/paris-deux-clandestins-marocains-juges-pour-viols-sur-enfants-58066>

Au vu des circonstances, les témoignages des enfants concordants, ils risquent jusqu'à 20 ans de réclusion criminelle...

Qu'en sera-t-il ?

Affaire à suivre...

Épilogue

:

<http://www.bvoltaire.fr/actu/deux-hommes-condamnes-a-15-et-10-ans-de-prison-pour-viol-de-trois-mineurs>